

SESSION 2014

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS INTERNE  
ET CAER**

**Section : PHILOSOPHIE**

**EXPLICATION DE TEXTE**

Durée : 6 heures 30

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

## Le candidat a le choix entre les deux textes suivants

### Texte 1

La société a pour substrat l'ensemble des individus associés. Le système qu'ils forment en s'unissant et qui varie suivant leur disposition sur la surface du territoire, la nature et le nombre des voies de communication, constitue la base sur laquelle s'élève la vie sociale. Les représentations qui en sont la trame se dégagent des relations qui s'établissent entre les individus ainsi combinés ou entre les groupes secondaires qui s'intercalent entre l'individu et la société totale. Or si l'on ne voit rien d'extraordinaire à ce que les représentations individuelles, produites par les actions et les réactions échangées entre les éléments nerveux, ne soient pas inhérentes à ces éléments, qu'y a-t-il de surprenant à ce que les représentations collectives, produites par les actions et les réactions échangées entre les consciences élémentaires dont est faite la société, ne dérivent pas directement de ces dernières et, par suite, les débordent ? Le rapport qui, dans la conception, unit le substrat social à la vie sociale est de tous points analogue à celui qu'on doit admettre entre le substrat physiologique et la vie psychique des individus, si l'on ne veut pas nier toute psychologie proprement dite. Les mêmes conséquences doivent donc se produire de part et d'autre. L'indépendance, l'extériorité relative des faits sociaux par rapport aux individus est même plus immédiatement apparente que celle des faits mentaux par rapport aux cellules cérébrales ; car les premiers ou, du moins, les plus importants d'entre eux, portent, d'une manière visible, la marque de leur origine. En effet, si l'on peut contester peut-être que tous les phénomènes sociaux, sans exception, s'imposent à l'individu du dehors, le doute ne paraît pas possible pour ce qui concerne les croyances et les pratiques religieuses, les règles de la morale, les innombrables préceptes du droit, c'est-à-dire pour les manifestations les plus caractéristiques de la vie collective. Toutes sont expressément obligatoires ; or l'obligation est la preuve que ces manières d'agir et de penser ne sont pas l'œuvre de l'individu, mais émanent d'une puissance morale qui le dépasse, qu'on l'imagine mystiquement sous la forme d'un Dieu ou qu'on s'en fasse une conception plus temporelle et plus scientifique.

Émile DURKHEIM, *Sociologie et philosophie*,  
Chapitre premier, IV



## Texte 2

Pour que les hommes puissent vivre dans la concorde et se venir en aide, il est nécessaire qu'ils renoncent à leur droit naturel et qu'ils s'assurent mutuellement de ne rien faire qui puisse tourner au détriment d'autrui. Quant à la manière dont il peut se faire que les hommes, qui sont nécessairement sujets aux affects, ainsi qu'inconstants et divers, puissent se donner cette assurance mutuelle et avoir une confiance mutuelle, elle ressort avec évidence de la Proposition 7 de cette Partie et de la Proposition 39 de la Partie 3<sup>1</sup>. À savoir, qu'un affect ne peut être contrarié que par un affect plus fort et contraire à l'affect à contrarier, et que l'on s'abstient de causer un dommage par crainte d'un dommage plus grand. C'est donc par cette loi que la Société pourra s'établir, à condition de revendiquer pour elle-même le droit qu'à chacun de se venger et de juger du bien et du mal ; et, par suite, d'avoir le pouvoir de prescrire une règle commune de vie et de faire des lois, et de les garantir, non pas par la raison, qui ne peut contrarier les affects, mais par des menaces. Et cette Société, garantie par les lois et par le pouvoir de se conserver, s'appelle Cité, et ceux qu'elle défend de droit, Citoyens ; par où l'on comprend aisément qu'il n'y a, dans l'état naturel, rien qui soit bien ou mal d'un avis unanime ; puisque tout un chacun, dans l'état naturel, ne veille qu'à son utilité, et décide du bien et du mal selon son tempérament et en n'ayant pour règle que son utilité, et que personne ne l'oblige à obéir à une loi, que lui seul ; et, par suite, dans l'état naturel, la faute ne se peut concevoir. Mais cela se peut dans l'état civil, où il est décidé d'un commun accord de ce qui est bien et de ce qui est mal, et où chacun est tenu d'obéir à la Cité. C'est pourquoi, la faute n'est rien d'autre que la désobéissance qui, pour cette raison, est punie par le seul droit de la Cité ; et, au contraire, l'obéissance est comptée au Citoyen comme un mérite, parce qu'il est, par là même, jugé digne de jouir des commodités de la Cité. Ensuite, dans l'état naturel, personne n'est, en vertu d'un accord commun, Seigneur de quoi que ce soit, et il n'y a rien, dans la Nature, qu'on puisse dire être à tel homme, et non à tel autre ; mais toutes choses sont à tous ; et, partant, dans l'état naturel, on ne peut concevoir aucune volonté d'attribuer à chacun le sien, c'est-à-dire que, dans l'état naturel, il ne se fait rien qui puisse être dit juste ou injuste ; mais bien dans l'état civil, où c'est d'un commun accord qu'il est décidé de ce qui appartient à l'un et de ce qui appartient à l'autre.

SPINOZA, *Éthique*, IV<sup>e</sup> partie, proposition xxxvii, scolie 2

(traduction Bernard PAUTRAT modifiée)

---

<sup>1</sup> Spinoza reprend ces deux propositions dans la phrase suivante.